

# WORMS MOBILE

AU SERVICE  
DES COMMUNES

Le 1er janvier 2024 entrera en vigueur dans l'Union européenne l'obligation pour tous, particuliers comme entreprises, de trier les déchets organiques à la source. Cette nouvelle réglementation aura un impact majeur sur la façon de gérer les déchets dans les communes, et il est temps de s'y préparer.

Besoin d'aide pour cela ? **WORMS asbl est là pour vous épauler.**

Notre offre à destination des entreprises se déploie sur deux axes :  
**l'information et la formation et l'aide à la mise en œuvre d'une solution.**

## (IN)FORMATION

Pour mieux comprendre le contexte et les solutions :

des séances d'**information** à destination des décideurs politiques ou fonctionnaires communaux responsables.

des **formations** techniques à destination des agents communaux en charge du programme.

la mise au point d'un programme de **communication** vers les citoyens

## MISE EN ŒUVRE

Pour faire les choses correctement : un **accompagnement** par un professionnel

dans la mise au point de **programmes** :

- de **communication**, pour améliorer l'image environnementale de la commune et impliquer les citoyens,
- de **réalisation**, pour atteindre les objectifs environnementaux et répondre aux obligations légales.

dans la **mise en œuvre** concrète de ces programmes.

Pour toute information sur nos services,  
nos disponibilités et nos tarifs :

**0470 99 44 25**  
**mobile@wormsasbl.org**



Nous proposons aux communes la prise en charge et/ou l'accompagnement de tout ou partie d'un programme destiné à augmenter le taux de valorisation des déchets organiques sur le territoire de la commune.

## (IN)FORMATION

Dans une initiative d'une ampleur et d'une importance aussi importantes, disposer d'une information correcte et ciblée est crucial. Nous proposons dès lors :

- L'information des décideurs politiques ou fonctionnaires responsables sur le projet qui leur est proposé et sur les options disponibles ;
- L'information/formation des agents communaux qui seront amenés à encadrer l'activité de compostage collectif et individuel dans la commune, afin de les sensibiliser à l'importance de la gestion des déchets organiques, à encourager leur engagement dans la mise en place de pratiques durables, à leur permettre de comprendre les avantages de ces politiques et à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour mettre en place des pratiques adéquates. Certaines de ces formations (notamment : comment installer un compost collectif) se font sous forme d'ateliers pratiques.

## COMMUNICATION

Communiquer clairement est l'une des clés du succès, aussi bien vers les citoyens que vers l'extérieur. Dans notre approche est incluse une aide à la mise au point d'un programme de communication vers les citoyens. Outre la transmission aux citoyens par les agents communaux des connaissances acquises, des communications directes peuvent être mises en place :

- information des citoyens sur l'importance et les bénéfices environnementaux et économiques de la valorisation des déchets organiques, et sur les solutions proposées par la Commune,
- instructions sur la manière de trier les déchets organiques,
- levée des questions et préoccupations des citoyens concernant p.ex. les odeurs ou les nuisances ; explication des façon de minimiser ces impacts.
- L'aide à la mise au point d'un rapportage destiné aux décideurs politiques, notamment sur les actions entreprises, les résultats obtenus, les économies réalisées, les bénéfices pour le citoyen, les défis rencontrés et les solutions mises en place, grâce à la mise en place d'indicateurs de succès du projet.

## CONCRÉTISATION

WORMS aide aussi votre Commune à passer à l'acte, en aidant à mettre au point un programme d'installation et de gestion de composts collectifs : où, à quel rythme, quel aide la commune va-t-elle apporter, etc.

Et nous assurons un suivi post-projet : nous revenons au moins 2 fois afin de vérifier si tout va bien, de répondre aux questions et de proposer si nécessaire des mesures correctives.

## GESTION DE PROJET

Vous décidez de notre implication dans votre projet.

- > Juste les formations
- > L'accompagnement pour la définition des programmes
- > L'accompagnement pour l'exécution des programmes
- > La gestion complète du projet